



Madame, Monsieur,

Comme vous le savez j'ai rencontré Madame la Ministre des Outre-Mer le 26 avril dernier pour défendre plusieurs dossiers dont celui de **l'instauration de Mayotte en zone franche totale concernant toutes les activités et tout le territoire.**

Alors qu'en 2015, le Ministère était fermé à cette idée, la Ministre s'est montrée ouverte cette fois à l'idée à la condition que le MEDEF démontre que cette Zone Franche à Mayotte serait créatrice d'emploi.

Pour rappel une zone franche signifie une exonération d'impôt sur les bénéfices et de charges sociales patronales pour une durée de 5 à 10 années une fois son instauration. L'impact sur l'équilibre économique mahorais n'est pas à démontrer.

Toutefois pour répondre à l'attente de la Ministre, **le MEDEF a décidé de réaliser une grande consultation des entreprises de Mayotte** et pour cela dès demain un panel de 500 chefs d'entreprise de Mayotte sera interrogé par mail sous forme d'une enquête en ligne sur la zone franche et les créations d'emplois liés. J'ai décidé de l'élargir à la question de l'attractivité du territoire mise à mal à la fois par l'insécurité, la déficience des systèmes d'éducation et de santé publique et une fiscalité confiscatoire.

Je compte donc sur la plus grande participation des chefs d'entreprise à cette enquête : **en avant première pour la presse mahoraise découvrez ce questionnaire en ligne.**

C'est à vous cliquer ICI.

Je vous remercie de relayer le lien vers cette enquête dans vos media.

Ensemble, améliorons la performance économique des entreprises de Mayotte.

Cordialement,
Thierry Galarme
Président du MEDEF Mayotte
Vice-Président de la FEDOM